

Vous lisez actuellement :

SNCF : 17 milliards d'euros par an versés par les contribuables



janeb13/Pixabay

SAUVEGARDER PARTAGER

Selon une étude réalisée par le site spécialisé en finances publiques Fipeco, pour l'année 2020, le coût annuel de la SNCF pour les contribuables avoisinerait 16,7 milliards d'euros. Il était seulement de 13,7 milliards d'euros, en 2016.

Par Jean Delterme
Publié le 05/01/2022 à 22h48

Une somme considérable. Selon une étude réalisée par le site spécialisé en finances publiques Fipeco, pour l'année 2020, le coût annuel de **la SNCF** pour les contribuables avoisinerait 16,7 milliards d'euros, en cumulant l'ensemble des subventions et les aides au régime spécial de Sécurité sociale des cheminots, **indique Les Échos**. Il était seulement de 13,7 milliards d'euros, en 2016. "L'objectif n'est pas de voir si cela est justifié ou non, seulement de chiffrer le coût. Mais il est vrai qu'on peut avoir l'impression que c'est beaucoup", déclare François Ecalte, le responsable du site.

Comment en est-on arrivé à ce résultat ? Il faut d'abord prendre en compte les 6,7 milliards d'euros versés par les régions à la SNCF pour exploiter les TER et les Transilien en Île-de-France. Pour rappel, la compagnie ferroviaire était encore en situation de monopole en 2020. Cela s'ajoute aux prix payés par les voyageurs pour leurs billets de train.

9 milliards d'euros pour les coûts de fonctionnement de la SNCF

L'Etat paye également directement à **SNCF Réseau**, le gestionnaire de l'infrastructure, les redevances d'accès des TER et des Transiliens, soit 1,9 milliard d'euros. 300 millions d'euros sont également à additionner pour le transport des militaires ou les Intercités. Au total, "les coûts de fonctionnement de la SNCF supportés par les contribuables s'élèvent donc à 9 milliards d'euros", ce qui représenterait 40 % du total selon le site Fipeco.

De plus, l'État et les régions prennent en charge une partie des financements des investissements de la SNCF, notamment pour les rames et le réseau. Il faut compter 4,5 milliards d'euros, ce qui donne un coût total net hors protection sociale de 13,5 milliards d'euros en 2020. Ces données sont attribuées uniquement à la SNCF mais à court terme **la concurrence** pourrait profiter, elle aussi, des sommes réservées au réseau régional.

>> A lire aussi - Dette : l'Etat offre un (gros) bol d'air à la SNCF

L'État verse également une subvention d'équilibre au régime spécial de retraite des cheminots pour un coût budgétaire de 3,2 milliards d'euros, ce qui nous donne un total de 16,7 milliards d'euros, tout combiné.

Fin décembre 2021, **la SNCF a vu l'Etat résorber sa dette de près de 10 milliards d'euros**, alors que 25 milliards d'euros avaient déjà été repris en 2020.